

XXIX
TWENTYNINE
SURF CO. BZH



**Projet d'organisation et de fonctionnement
SURF CAMP XXIX La Torche – 2019**

Organisateur :

École de surf de Bretagne - Pointe de la torche- 29120 Plomeur

Directeur :

Julien Lefeuvre

Période du séjour :

Du 7 avril au 1 novembre 2019

Projet éducatif de la structure - extrait « La structure Twenty Nine est une société spécialisée dans l'enseignement et le développement des sports de glisse. Son école de surf nommée ESB la Torche est affiliée au réseau Ecole de surf de Bretagne. L'objet principal de l'ESB est d'organiser et de développer, à l'année, la pratique du surf en Bretagne. Les fondamentaux qui caractérisent notre démarche repose sur les valeurs qui favorisent l'épanouissement individuel et collectif. Ainsi nos stages s'articulent autour de valeurs fortes tel que l'autonomie, le courage, le respect et bien sur le plaisir. Nous proposons à l'année une pratique sportive ou de loisir qui peut devenir pour certains un véritable vecteur d'intégration social. D'autre part nous participons à l'éveil Écocitoyen en enseignant une activité liée à la préservation d'un milieu fragile et menacé. Enfin après plus de dix ans d'activités nous avons souhaité faire partager notre philosophie aux citoyens de demain en organisant des surf camps destinés aux adolescents de 12 à 17 ans. »

| | | |
|-----|--|----|
| 1 | Introduction..... | 4 |
| 2 | Présentation du séjour..... | 4 |
| 2.1 | L'activité surf..... | 4 |
| 2.2 | Autres activités proposées..... | 4 |
| 2.3 | Le lieu d'hébergement..... | 5 |
| 2.4 | Les temps de vie collective..... | 5 |
| 3 | Aspects pratiques durant le séjour..... | 7 |
| 3.1 | Les modalités de convoyage..... | 7 |
| 3.2 | La communication avec les familles..... | 7 |
| 3.3 | Les tâches ménagères..... | 7 |
| 3.4 | La restauration..... | 8 |
| 3.5 | L'aspect sanitaire..... | 8 |
| 3.6 | Le rapport à l'environnement..... | 8 |
| 4 | L'équipe pédagogique..... | 10 |
| 4.1 | Les missions et rôles de du directeur..... | 10 |
| 4.2 | Les missions et rôles des animateurs..... | 10 |
| 4.3 | Les missions et rôles de l'assistant sanitaire..... | 11 |
| 4.4 | Les moyens d'évaluation..... | 11 |
| 4.5 | Les moyens mis a disposition par l'organisateur..... | 11 |
| 5 | Les dates de séjour 2019..... | 12 |
| 6 | Conclusion..... | 12 |

1 Introduction

Implantée dans le Finistère sud, à la pointe de La Torche, lieu mythique du surf en Bretagne, l'Ecole de surf est située au bord de l'Atlantique, à 30 kilomètres de Quimper et 100 kilomètres de Brest sur la commune de Plomeur-Saint Jean Trolimon. Par la pratique de l'activité surf, l'Ecole rassemble un public hétérogène et multilingue. La mise en place d'un Surf Camp durant les vacances scolaires de pâques, d'été et de la Toussaint, réglementé par la législation sur les accueils collectifs de mineurs en centre de vacances et de loisir, permet à des adolescents âgés entre 12 et 17 ans et venant de tous horizons, de partager le temps d'un séjour hébergé (5 jours et 5 nuits) une activité commune choisie par anticipation et des temps de vie collective.

2 Présentation du séjour

Au-delà d'une simple pratique individuelle, apprendre le surf en groupe en séjour de vacances est le moyen de :

- découvrir l'environnement naturel littoral et sensibiliser à la protection de l'environnement,
- créer des liens humains et apprendre aux jeunes à vivre en collectivité,
- favoriser l'autonomie des jeunes et la prise d'initiatives,
- favoriser la responsabilité individuelle.

2.1 *L'activité surf*

Avec 4 heures de cours de surf journalier, correspondant à une activité de 2h00 le matin et 2h00 l'après-midi, le jeune surfe 5 jours du lundi au vendredi. Les cours de surf sont assurés par des moniteurs brevet d'état dans la spécialité Surf, avec un taux d'encadrement correspondant à la législation en vigueur (1 BEES pour 8 participants). Tout le matériel spécifique est fourni sur place (combinaisons, planches de surf...). Les déplacements se font en minibus entre la maison et le lieu des cours.

2.2 *Autres activités proposées*

Exemples d'activités proposées hors temps de surf : visite de l'atelier d'un shaper de planche de surf, balade à la Pointe de La Torche, session de skate, visite du port de pêche du Guilvinec, montée du phare d'Eckhmül, activités ludiques et sportives au centre, cuisine, concerts, sorties en ville, ... Toutes ces activités seront proposées en concertation avec le groupe. Les activités doivent cependant tenir compte de l'état de fatigue du groupe lié à l'activité surf.

Le temps du coucher sera également un moment propice pour initier chez les jeunes des réflexions et discussions guidés par un animateur. Ce moment d'attention privilégié peut permettre un échange

adulte/jeunes ouvert, et être un temps de sensibilisation privilégié . Il pourra également s'agir de revenir sur les temps de forts de la journée, sur les impressions et ressentis des jeunes et des adultes, sur des remarques ou réactions observées dans la journée.

2.3 Le lieu d'hébergement

Le surf camp est installé dans une longère bretonne du début du siècle, ancienne épicerie boulangerie du village puis maison de l'artisanat, aujourd'hui entièrement rénovée et qui reprend vie grâce au surf camp.

Cette maison est située sur un des plus beaux sites du Finistère sud avec vue sur la plage de Tronoën. Elle se situe sur la commune de Plomeur-Saint Jean Trolimon qui offre les services de boulangerie, poste, supermarché, pharmacie, médecins. La gare SNCF et le centre hospitalier se trouvent à Quimper (30 km) et à Pont l'Abbé (10km).

Ce lieu comprend :

- un salon TV et coin bibliothèque
- une salle à manger
- une cuisine
- 4 chambres de 2 à 8 personnes pour les jeunes
- 2 chambres pour les encadrants
- de deux salles de bain (une pour les filles, et une pour les garçons)
- plus une salle de bain pour les encadrants
- une chambre pour isoler un malade
- une buanderie

La répartition des jeunes dans les chambres prend en compte la séparation des filles et des garçons, une cohérence dans les tranches d'âge (12-14 ans et 15-17 ans) ainsi que des affinités individuelles du même sexe.

La maison est séparée en deux ailes. Le directeur/trice et les animateurs/trices seront logés dans des chambres individuelles réparties dans chaque aile. L'ensemble des lieux de vie est non-fumeur.

Des aménagements sont possibles concernant les mineurs accueillis. Etant dans le cadre d'un séjour sportif, une vigilance sera faite de la part de l'équipe d'encadrement pour réguler la consommation tabagique des jeunes. Un coin fumeur, soustrait au regard des jeunes et extérieur aux locaux, est proposé aux adultes.

La consommation de produits stupéfiants est interdite dans le cadre du séjour proposé. Il est également interdit pour tout membre de l'équipe pédagogique de proposer de l'alcool aux mineurs du séjour. Un mineur en état d'ébriété ou d'ivresse se verra convoqué à un entretien avec le directeur qui peut être suivi de sanction.

Une vigilance particulière sera déployée sur la vérification de la fermeture à clefs des portes de l'établissement chaque soir, ainsi que sur la fermeture des fenêtres du site d'hébergement durant la nuit.

En conformité avec la commission de sécurité la maison dispose de sorties de secours et d'alarmes à incendie. Un exercice d'évacuation des locaux aura lieu avec les animateurs et le groupe de jeunes en début de séjour.

2.4 Les temps de vie collective

La vie quotidienne et les temps d'animation, permettent à l'équipe pédagogique de transmettre les valeurs suivantes :

- veiller à la qualité du milieu de vie (rangement, propreté)
- veiller au bien être de chaque individu (respect des personnes, du sommeil, de l'intimité, de la convivialité)
- apprendre la vie en collectivité (règles de vie communes, respect des horaires, activités collectives)
- prendre des initiatives (élaboration du contenu des activités, des menus, ...)
- favoriser l'émergence d'idées personnelles
- s'ouvrir sur les autres et sur le monde

Ces valeurs seront notamment mises en œuvre au travers de :

- l'élaboration des repas du soir par les jeunes qui englobe la constitution d'un menu (entrée, plat dessert), le détail des recettes et des quantités d'ingrédients, la préparation du repas et son animation
- la participation de tous à l'entretien des locaux
- la prise en compte des désirs et des idées personnelles (élargie au groupe) et l'aménagement d'espaces de détente, de repos
- la possibilité pour chacun de décider de l'organisation de certains temps (horaire du lever-petit déjeuner, du coucher)
- la mise en place d'un planning d'activités
- la mise en place de jeux collectifs orientés vers la connaissance de l'autre, l'expression, le partage, l'entraide.
- l'utilisation raisonnée des smartphones/tablettes (obligation de s'en séparer au coucher et temps d'utilisation limité sur la journée)
- l'organisation de temps d'échange informels (ou formels au besoin) autour de sujets de discussions peu abordés par les jeunes habituellement (voyage, rapport au surf, amitiés, sexualité, drogue, alcool, respect de l'autre,)

L'accueil du dimanche à 17h00 favorise la prise de connaissance du groupe et l'intégration au sein du séjour par l'établissement commun des règles de vie collectives. L'équipe pédagogique construit avec le groupe de jeunes les horaires du lever/petit déjeuner, du repas du soir et du coucher, avec une marge maximum de lever indiquée à 7h30 et de coucher à 23h.

3 Aspects pratiques durant le séjour

3.1 Les modalités de convoyage

Les jeunes arrivent accompagnés de leurs parents au surf camp chaque dimanche à partir de 17h00 et repartent le vendredi suivant à partir de 17h00. Certains voyages s'effectuent en train jusqu'à la gare SNCF de Quimper. Une personne de l'équipe pédagogique est responsable chaque semaine d'effectuer les transferts surf camp-gare SNCF pour accompagner les jeunes. Le reste de l'équipe s'occupe de l'accueil des jeunes et de leurs parents au surf camp. C'est le moment pour l'équipe de se présenter aux familles, de faire visiter le centre et de présenter rapidement le fonctionnement du séjour.

Les périodes d'arrivée et de départ des enfants accompagnés par leurs parents sont des moments privilégiés pour dialoguer avec les familles. Ils sont utiles pour créer un climat de confiance et de complicité entre les familles et les animateurs et véhiculer une image positive de l'organisme organisateur.

3.2 La communication avec les familles

L'organisme est joignable par téléphone pour toutes demandes. Tous les parents reçoivent le projet pédagogique, la fiche sanitaire, la fiche d'inscription et tout autre documents utiles pour garantir le bon déroulement du séjour de leur enfant. Ces documents permettent de mettre en place un climat de confiance entre l'équipe et les familles. Le directeur de la structure sera joignable tous les jours au téléphone ou par email. Il sera l'interlocuteur direct entre les enfants et les familles. Par le biais du téléphone les familles pourront joindre leurs enfants s'ils le désirent.

D'autres moyens de communication sont mis en place comme les emails d'information et photos tout au long de la semaine. Toutes les coordonnées et informations pour nous joindre seront fournies aux parents en tout début de séjour.

En cas de problèmes particuliers (maladie, accident, comportement...) le directeur prendra contact directement avec la famille et informera l'organisateur.

3.3 Les tâches ménagères

La répartition des tâches ménagères quotidiennes (dressage et débarrassage de table, vaisselle et nettoyage du sol des espaces communs) est proposée sous forme volontaire participative et se trouve rassemblée au sein d'un planning hebdomadaire affiché.

Chaque jour, les jeunes sont encouragés à garder leurs chambres en ordre. Avant leur départ, à la fin du séjour, les jeunes sont amenés à les nettoyer ainsi que les sanitaires.

3.4 La restauration

L'activité surf sollicite une dépense énergétique importante. Aussi les repas sont établis en prenant en compte cette caractéristique. Le petit déjeuner, le déjeuner, et le dîner sont préparés au sein du surf camp à base de denrées alimentaires issues du circuit court en produits locaux et biologiques. Un complément pour certains produits est effectué au supermarché.

Composition (exemples) :

- petit déjeuner : lait, cacao, thé, café, céréales, brioche, confitures, pâte à tartiner, pain, jus de pomme, laitages, fruits
- déjeuner : salades composées, crudités, œufs durs, melon, viandes, poisson, riz, pâtes, légumes, autres féculents, produits laitiers (fromage, yaourt), dessert à base de fruits
- goûter : pain au lait, chocolat, confiture, barres de céréales, crêpes, cookies, sirops
- dîner : il est préparé chaque soir par 4 jeunes et un animateur, une attention particulière étant donnée à la diversité des menus proposés et à l'équilibre des plats. Voici un exemple d'un dîner autour du thème de l'Asie : samossa légumes en entrée, porc au caramel avec riz et haricots mange tout pour le plat, une tarte aux fruits de saison en dessert.

Les menus pourront être adaptés à des contraintes de régimes alimentaires spécifiques (allergies, ...).

3.5 L'aspect sanitaire

Une salle de soin est identifiée sur le lieu d'hébergement permettant à un malade d'occuper un lit dans un espace isolé et calme. Cette chambre est équipée d'une douche et de sanitaires. Elle permet de recevoir les visites du médecin, d'effectuer les premiers soins et d'assurer le repos du malade, C'est là que sera placé le cahier d'infirmier avec les médicaments et matériels de premiers soins dans une armoire fermée à clé.

Les jeunes sont tenus de prendre une douche de manière quotidienne, en fin de journée, après l'activité surf.

Pour les denrées, le cuisinier est responsable de la tenue d'un cahier de traçabilité des aliments tout au long du séjour. Un échantillon de chaque plat est conservé pendant 5 jours en cas de besoin d'analyse. Les températures de réfrigération des aliments sont relevées de manière quotidienne et les opérations de nettoyage de la cuisine sont également notées à chaque étape dans le cahier.

3.6 Le rapport à l'environnement

Les cours de surf se déroulent sur les sites naturels protégés des plages de La Torche et de Tronoën. L'environnement de la dune implique un comportement responsable afin de participer à la protection de cet milieu fragile et menacé. Par des gestes simples de ramassage spontanés de déchets

(l'animateur montre l'exemple) et de mise en place d'espaces de dialogue et d'activités ludiques, l'équipe pédagogique a à cœur d'associer notamment sur les temps de ballade une prise de conscience collective à une démarche individuelle. La plage et l'océan deviennent un terrain de découverte, d'éveil et de sensibilisation à la responsabilité individuelle et collective.

4 L'équipe pédagogique

Constitué d'une équipe pédagogique diplômée, le séjour est dirigé entièrement par le directeur stagiaire BAFD Julien Lefeuvre. L'équipe d'animation est également composée de 2 animatrices titulaires du BAFA, Marine Le Du et Noémie Quéré. La responsabilité d'assistante sanitaire est gérée par Marine Le Du, titulaire du PSC1. L'équipe d'encadrement travaille du dimanche 16h au vendredi 18h et dispose de 48 heures de repos pendant les weekends entre chaque camp. Le référent du séjour est Ronan Chatain de l'Ecole de Surf de Bretagne de La Torche.

4.1 Les missions et rôles de du directeur

Le directeur a les rôles suivants :

- Assurer la sécurité en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés
- Rôle administratif (comptabilité, recrutement, communication avec les familles et l'organisateur du séjour)
- Rôle pédagogique décrit dans ce projet, planning d'animation, organisation de la vie quotidienne, pouvoir de sanction
- Rôle de manager pour créer une dynamique de travail au sein de son équipe, définir les missions et rôles des animateurs, organiser les temps de réunion et de régulation
- Cuisinier et gestion de l'intendance associée

4.2 Les missions et rôles des animateurs

Les animateurs remplissent les missions suivantes, dans le respect des consignes du directeur de séjour :

- Assurer la sécurité en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés,
- Etre présent au réveil des jeunes le matin, et veiller à ce qu'aucun jeune ne parte en activité surf à jeun,
- Assurer la présence des jeunes aux cours de surf aux horaires prévues, en gérant les transports entre le gîte et le lieu de surf (La Torche ou Tronoën) via un ou deux minibus dédiés,
- Veiller au bon équipement des jeunes (crème solaire notamment lorsqu'ils vont surfer),
- Accompagner les jeunes lors de l'activité surf, afin de partager avec eux un maximum de temps de pratique et favoriser par la suite les échanges lors des temps de vie quotidienne. Les animateurs n'ont aucune obligation d'être présent au sein du groupe lors des cours. Par choix pédagogique ils y participent majoritairement sur le temps de l'après-midi,
- Etre présent aux repas (petit déjeuner, déjeuner, dîner) afin d'organiser la mise en place de la table et le débarrassage par le jeunes, et de favoriser les échanges pour rendre ce temps

- convivial,
- Stimuler les jeunes tout au long de la journée afin de créer une ambiance dynamique et conviviale, notamment lorsque les conditions de surf ne sont pas optimales (musique, activités, échanges informels, ...)
- S'assurer de la bonne hygiène des enfants, en particulier des plus jeunes, en veillant notamment à ce que tous prennent une douche quotidienne au retour du surf,
- Veiller à ce que les jeunes gardent les dortoirs dans un état de rangement confortable,
- Inciter les jeunes à se mettre en activité en groupes lors des temps libres (jeux de plein air, jeux de société, ...)
- Profiter du temps du coucher pour initier chez les jeunes des discussions, des échanges informels (surf, voyage, ...)

4.3 Les missions et rôles de l'assistant sanitaire

Pour chaque séjour, un animateur ou animatrice aura la responsabilité d'assistant(e) sanitaire. Cette personne est responsable de la tenue de l'infirmerie et assure chaque soir une permanence qui a lieu au moment des douches.

Les fiches sanitaires de liaison et le suivi sanitaire des jeunes est délégué en alternance entre l'assistant(e) sanitaire et la direction. Une trousse de secours composée des produits pharmaceutiques de 1ère nécessité ainsi que les fiches sanitaires de liaison de chacun des jeunes suivent le groupe dans ses déplacements sous la responsabilité de l'animateur encadrant.

4.4 Les moyens d'évaluation

L'équipe pédagogique se réunit le vendredi pour la préparation du séjour qui débute le dimanche soir. Le premier soir du séjour elle se réunit pour une régulation. Sur demande et/ou besoin une réunion peut être prévue en milieu de semaine. Un bilan de fin de séjour aura lieu le vendredi. Ces moments de régulation et de bilan s'appuient sur l'orientation pédagogique identifiée dans ce projet en prenant en compte les besoins des jeunes et le rythme du séjour.

4.5 Les moyens mis à disposition par l'organisateur

L'ESB met à disposition de la direction un moyen de paiement par chèque pour tous les achats journaliers. Le prix journée par enfant est de 95€ prenant en compte les frais de personnel, l'alimentaire, le matériel pédagogique, les frais de carburant, le médical et les divers produits pour la maison.

5 Les dates de séjour 2019

Fonctionnant lors des vacances scolaires de pâques, d'été et de la Toussaint, les séjours surf camp sont repartis par tranche d'une semaine suivant le calendrier suivant :

VACANCES DE PAQUES :

- du 7 au 12 avril
- du 14 au 19 avril

VACANCES D'ETE :

- du 30 juin au 5 juillet
- du 7 au 11 juillet
- du 14 au 19 juillet
- du 21 au 26 juillet
- du 28 juillet au 2 août
- du 4 au 9 août
- du 11 au 16 août
- du 18 au 23 août

VACANCES DE LA TOUSSAINT :

- du 20 au 25 octobre
- du 27 octobre au 1 novembre

Les effectifs sont limités à l'inscription de 16 mineurs par semaine.

6 Conclusion

Dans un environnement de plein air le surf contribue largement à l'épanouissement physique et affectif des jeunes accueillis. L'aspect relationnel et les multiples appuis éducatifs du séjour seront, nous l'espérons, des repères dans la construction et la réalisation de leur personnalité.